



FICHE D'ENGAGEMENT « LA JOURNEE SAINT HUBERT NORD »  
**Le samedi 04 Octobre 2025 à MAING, VERCHAIN MAUGRE,  
MONCHEAUX SUR ECAILLON**

**LE CONCURRENT**

Nom et Prénom :.....  
Date de naissance (si le concurrent est âgé de moins de 20 ans) :.....  
Adresse :.....  
Code postale et ville:.....  
N° de téléphone, portable :.....  
E-mail :.....

*Le permis de chasser devra être validé pour le département du Nord*

**LE CHIEN**

Nom :..... Race :.....  
Sexe :..... Date de naissance :.....  
Tatouage ou puce :.....L.O.F :.....

*Le chien doit être obligatoirement tatoué s'il n'est pas inscrit au L.O.F*

**CATEGORIES CHASSEURS ET SON CHIEN** :(Cochez suivant le cas)

- « **Jeunes** » ou « **Chasseur en chasse accompagnée** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel (moins de 20 ans à la date du concours)
- « **Chasserresse** » avec Chien d'arrêt
- « **Chasserresse** » avec Chien Spaniel
- « **Chasseur** » avec Chien d'arrêt
- « **Chasseur** » avec Chien Spaniel
- « **Archer** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel

**Je déclare me soumettre au règlement de la journée Saint-Hubert Nord et décharge, par la présente, l'organisateur de toute responsabilité Civile et Pénale.**

Date :

Signature :

**Frais d'inscription à la journée St Hubert et aux repas :**

<b>Forfait petit-déjeuner :</b>	.....x 6 € =.....
<b>Forfait repas du soir</b>	.....x 20€ =.....
<b>Engagement chasseur avec 1 chien :</b>	.....x 20 € =.....
<b>Engagement jeune chasseur (- de 20 ans) avec 1 chien</b>	.....x 5 € =.....
	<b>TOTAL = .....</b>

**A régler impérativement par chèque postal à l'ordre de la Fédération des Chasseurs du Nord**

**Date limite d'inscription le 1er septembre 2025**

**Attention le nombre de chien étant limité, ne tardez pas à envoyer votre inscription.**

**Envoyer le dossier complet et signé à :**

Fédération des Chasseurs du Nord  
680B Rue de la Grise Chemise  
Drève Notre Dame D'Amour  
59230 SAINT AMAND LES EAUX  
03.20.41.77.59

ATTENTION, POUR DES RAISONS D'ORGANISATION TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS REGLE  
LES FORFAITS PETIT-DEJEUNER ET REPAS DU SOIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION SE  
VERRA REFUSER L'ACCES AU PETIT-DEJEUNER ET AU REPAS DU SOIR.

(Des tickets petit-déjeuner et repas vous seront transmis avec le dossier d'engagement, si  
vous avez réglé bien évidemment.)

Merci de votre compréhension,

Amélie BOEYKENS